



Réponses à vos questions

Analyse trimestrielle des rapports
Janvier 2012

De quoi s'agit-il ?

Quand l'analyse trimestrielle a-t-elle lieu ?

Quelles subventions sont incluses dans le calcul de l'analyse trimestrielle ?

Quel est le mode de calcul du taux de conformité ?

Pourquoi les subventions approuvées ou closes ne figurent-elles pas dans l'analyse ?

Notre district a un taux de conformité inférieur à 70 %. Pouvons-nous toujours déposer des demandes de subventions ?

Notre district a un taux de conformité inférieur à 70 %. Que devons-nous faire ?

Puis-je obtenir une liste des subventions du district pour lesquelles un rapport est en retard ?

Où trouver les détails concernant l'analyse des rapports mise en place par les administrateurs de la Fondation ?

De quoi s'agit-il ?

Cette initiative mise en place par les administrateurs de la Fondation vise à insister sur l'importance de la remise de rapports de subventions conformes et dans les délais en informant les districts quatre fois par an de leur taux de remise de rapport. Bien que l'objectif de chaque district et de ses clubs soit d'obtenir un taux de conformité de 100 %, un minimum de 70 % est exigé. Les districts n'atteignant pas ce niveau pendant quatre trimestres successifs et ayant plus d'un rapport en retard lors de chacun d'eux peuvent être suspendus de toute participation aux programmes de subventions de la Fondation Rotary.

Quand l'analyse trimestrielle a-t-elle lieu ?

Les statistiques sont compilées en juillet, en octobre, en janvier et en avril.

Quelles subventions sont incluses dans le calcul de l'analyse trimestrielle ?

L'analyse porte sur toutes les subventions en cours du district et de ses clubs ayant été débloquées en partie ou en totalité ou pour lesquelles des rapports ont été envoyés.

Quel est le mode de calcul du taux de conformité ?

Le taux de conformité est calculé comme suit :

$$\frac{\text{Nombre de subventions à jour}}{\text{Nombre de subventions en cours}} \times 100 = \text{Taux de conformité}$$

Les subventions en retard dans leur remise de rapport ne sont pas considérées comme étant à jour.

Pourquoi les subventions approuvées (*Approved*) ou closes (*Completed*) ne figurent-elles pas dans l'analyse ?

Pour les subventions approuvées (*Approved*) : l'envoi de rapports n'est pas exigé tant qu'un paiement n'a pas été effectué.

Pour les subventions terminées (*Completed*) : tous les critères de remise de rapport ont été respectés.

Notre district a un taux de conformité inférieur à 70 %. Pouvons-nous toujours déposer des demandes de subventions ?

Oui. Il est cependant dans l'intérêt du district de maintenir un taux de conformité supérieur à 70 %. Le critère de participation au programme des subventions reste le même : le district et ses clubs doivent être à jour en

matière de rapports pour les subventions qu'ils parrainent pour pouvoir déposer de nouvelles demandes de subventions.

Notre district a un taux de conformité inférieur à 70 %. Que devons-nous faire ?

Envoyer au plus tôt à la Fondation les rapports en retard. Prendre en compte le temps nécessaire pour que vos rapports parviennent à la Fondation et soient traités sachant que des informations complémentaires pourront vous être demandées.

Puis-je obtenir une liste des subventions du district pour lesquelles un rapport est en retard ?

Le service Gestion des fonds envoie une liste des subventions concernées dans leur communication trimestrielle aux dirigeants du district. Vous pouvez également en faire la demande auprès du centre d'appels de la Fondation à contact.center@rotary.org.

Où trouver les détails concernant l'analyse des rapports mise en place par les administrateurs de la Fondation ?

Consulter le paragraphe 9.101.5.2. du *Code of Policies* de la Fondation.

Pour toute question ou pour obtenir une liste des subventions incluses dans l'analyse, contacter le Service Gestions des fonds à StewardshipDepartment@rotary.org. Pour obtenir un rapport d'activité des subventions en cours de votre club/district, contacter le centre d'appels de la Fondation (1-866-9ROTARY *numéro uniquement accessible des États-Unis et du Canada* ou contact.center@rotary.org). Les appels sont traités en anglais.

[Télécharger la liste des coordinateurs Subventions par district \(service Fondation\)](#)